

MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime, situé au 13 cours Paul Doumer à Saintes recherche à partir du 2 septembre 2024 un volontaire en service civique.

Mission : Génération 2024 - Ambassadeur de la promotion du respect dans et par la pratique sportive

Objectif citoyen :

Promouvoir les valeurs Olympiques et paralympiques auprès du jeune public et accompagner des projets d'éducation par le sport et Contribuer à préparer l'héritage que laisseront les JOP 2024 dans notre pays

Favoriser l'engagement citoyen et durable à travers le sport

Encourager le vivre ensemble et la prise en compte par chacun de son capital santé à travers le sport

Promouvoir le sport comme levier d'insertion

Descriptif :

En collaboration avec le chargé de mission du CDOS17, votre mission consistera à participer à l'organisation d'événements autour du sport, de ses valeurs et l'après JO 2024. (De nombreux déplacements sont à prévoir).

Actions au quotidien :

- **- Faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques** à destination des publics qui en sont habituellement éloignés.
- **Mobiliser autour du projet « Paris 2024 »** en sensibilisant les jeunes, à l'Olympisme et ainsi contribuer à préparer l'héritage que laisseront les Jeux dans notre pays.
- **Contribuer à faire des Jeux un projet national** en développant des actions et/ou des projets dans le territoire, auprès des populations en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et le label Terre de Jeux 2024.
- **Coanimer des ateliers sur l'Olympisme.**
- **Valoriser les principes fondamentaux de l'Olympisme** en participant aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale et visant à prévenir toute forme de discriminations, de violence et de dérives relatives à la pratique sportive (dopage, tricherie, incivilité).
- **Participer à l'organisation d'événements phares**
- **Recenser et faire connaître l'offre sportive disponible en Charente Maritime**

Durée et horaires :

Contrat de 8 mois à raison de 24 heures par semaine

Autres :

Déplacements prévus donc être titulaire du permis – majeur uniquement – Les bureaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduites